



**Association pour la défense de l'environnement
et la promotion de Fort Bloqué et des villages
environnants – A.E.P. -**

courriel: aepfb@wanadoo.fr – Site : www.aep-fortbloque.info

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AEP
DU 18 JANVIER 2013**

Membres du CA présents :

Julien PHILIPPE- Jean Claude BARAN- Daniel MOTREFF- Joseph LE STRAT- Emmanuelle RAOUL- Eliane LE HUNSEC- Eliane HEMERY- Jeannine LE MAIGRE- Raymonde FOLLOTEC- Pierre GOURVITZ.

Jean Pierre LOAS avait donné une procuration.

Début de l'Assemblée Générale à 17h 10 en présence de 35 adhérents et en possession de 22 procurations (quorum atteint). Fin de la réunion à 19h 30

Selon l'ordre du jour transmis aux adhérents, nous avons abordé les points suivants :

1- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL par Joseph LE STRAT, Président

Pour une fois, nous allons ouvrir cette AG par le bilan moral présenté par le Président, avant les Rapports d'activités et financiers.

Je vous rappelle que les missions de l'AEP visent à faire de ce petit Village « *un pays où il fait bon vivre* » et « *un pays où l'on peut vivre* » en quasi-autonomie : défense du cadre de vie et développement des activités ... pour Fort Bloqué et les Villages environnants ... pour les résidents permanents ou temporaires mais aussi pour les vacanciers et visiteurs ...

Qu'avons nous fait en 2012 ?

Le suivi de l'aménagement urbain de Fort Bloqué et des aménagements des villages : Pierre va vous en faire le bilan dans son Rapport. Je rappelle aux résidents des Villages voisins qu'ils peuvent s'adresser à l'AEP pour les problèmes qu'ils rencontrent et pour faire des propositions utiles.

La défense des espaces naturels qui sont notre patrimoine et que nous souhaitons transmettre à nos enfants ou petits-enfants : la *Butte de Beg er Lann*, « dune perchée et véritable réserve pour sa faune et sa flore » ... serait apparemment sauvée. Le Rapport de la Commission d'Enquête publique sur le PLU, suite à notre demande, propose de classer la Butte en Nds (voir *Questions/Réponses*). Merci à Julien et aux personnes qui se battent depuis la création de l'Association. Merci aux Associations qui nous ont soutenu : Bretagne Vivante, BVP, Amis des Chemins de Ronde ... Mais attendons la décision définitive de la Mairie !

La défense de notre patrimoine marin, la faune et la flore sous-marines, nos plages ... en luttant contre les clapages incontrôlés des boues de la rade au large de Pen Men. L'AEP participe toujours aux actions du Collectif anti-boues et la vigilance est toujours nécessaire...

La mise en service du Pylône Antenne-Relais de Orange ... Les riverains de ce pylône installé Avenue des Mouettes se sont inquiétés depuis le printemps et la première intervention a eu lieu sous forme d'un article du Télégramme le 14 juillet. Depuis cette date, l'AEP, sollicité par des riverains ainsi que les signataires d'une pétition, s'est engagée pour établir le contact avec la Mairie. Demande ininterrompue d'une Réunion d'Information ... préparation avec des riverains du dossier remis au Maire lors de la Réunion de Quartier car nous avons prévu de l'interpeller à ce sujet ... lettres et contacts téléphoniques ... rencontre avec un Adjoint ...

Devant l'absence de réponse officielle de la Mairie, le Bureau a décidé d'adresser à Monsieur le Maire une « **Lettre Ouverte** » qui a été déposée le 9 janvier en Mairie puis aux journaux. Vous avez pu lire cette lettre in extenso sur notre Site ou, en résumé, le vendredi 11 dans la presse.

Cette Lettre rappelait le contenu des 2 courriers reçus du Maire lui-même et de son 1er Adjoint ainsi que notre intervention lors de la Réunion de Quartier. Elle réaffirmait que l'AEP n'a jamais marqué d'opposition à l'installation d'un Relais Orange. Suite à cela, elle posait 4 questions concernant a/ la mise en service de l'Antenne-Relais, b/ la réalisation des contrôles préalables réglementaires, c/ les risques particuliers pour certains immeubles (écoles, immeubles) ainsi que d/ la demande par la Mairie de cette Réunion Publique à Orange.

La réponse de la Mairie que nous avons découverte comme vous dans les journaux – aucun courrier préalable ne nous ayant été adressé par la Mairie comme il se devrait – nous semble très légère sinon biaisée :

- la Réunion de Quartier : si elle a bien eu lieu « *à l'initiative de la Mairie* », le débat sur le Pylône a été lancé par l'AEP et non par Monsieur le Maire. Un riverain a osé prendre la parole (et le micro !) pour lire un texte préparé et présenter à Monsieur le Maire un dossier complet avec copie de la pétition.
- Quant à opposer une « très large majorité » aux « *quelques opposants* à l'amélioration de la qualité du réseau », c'est un problème inexistant car l'AEP était à ce moment favorable à cette amélioration mais les riverains voulaient d'abord être informés sur les dangers de cette localisation en plein cœur du village.
- En outre, la Mairie néglige le fait que Orange n'est pas le seul opérateur assurant « la couverture du réseau mobile sur cette partie du territoire communal » ... Que font SFR, Bouigues, Free et les autres ?
- Une autre contrevérité émise dans cette réponse concerne le *maintien à domicile des personnes dépendantes, âgées ou jeunes* (?) : les systèmes de télésurveillance sont branchés sur les lignes fixes et non sur les mobiles !
- Enfin si la Mairie « a émis un refus motivé par le non-respect des procédures administratives en vigueur », comment se fait-il qu'après 3 rappels l'opérateur Orange n'ait pas encore daigné répondre ? Pourquoi la Mairie, au courant des inquiétudes des riverains, ne les ait pas informé ? Pourquoi la Mairie, au courant de notre demande de Réunion d'information publique depuis le mois de Juillet, ait attendu le 14 décembre pour demander « à la société Orange d'organiser sous sa (de la Mairie ou de Orange?) responsabilité cette réunion afin de répondre aux préoccupations et interrogations des habitants du secteur de Fort Bloqué » ? De qui se moque-t-on ?

Pour terminer cette analyse, ***pourquoi cette réponse passe sous silence totalement nos 3 premières questions*** ? Est-ce un simple oubli ? Est-ce un refus volontaire d'aborder ces sujets sensibles concernant la mise en service du relais sans autorisation, les contrôles préalables et les dangers pour certains immeubles ?

Pour conclure, nous rappelons que l'AEP, pour atteindre ses objectifs, se doit de travailler en bonne intelligence avec la Mairie et les services municipaux. Mais pour collaborer il faut être deux ... et se faire confiance

Un rappel : le nombre de familles adhérentes à jour de leurs cotisations en 2012 a été de 90.

Le Secrétaire rappelle les principaux travaux et /ou améliorations réalisés en 2012

a) Réunions avec les Services Techniques de la Mairie et des adjoints : les 15 avril ,11 mai, 6 septembre et 24 octobre

b) BEG ER LANN

- la révision du PLU préparée par le Bureau et présentée lors de la Commission d'Enquête Publique
- l'organisation par l'AEP des « Journées de la mer » sur le thème de la MER ET DU LITTORAL avec la découverte de la butte de BEG ER LANN : visite guidée avec la participation de Yvon Guillevic pour la flore, Pierre Corlou pour la faune et Michel Collin pour les insectes.

c) Travaux effectués en 2012

- *Taille des tamaris en front de mer(à entretenir)*
- *Brise vue devant les WC du blockhaus*
- *Numérotation Allée des Corvettes*
- *Peinture d'un rond point au croisement de l'allée des Corvettes/allée des Goelettes*
- *Réalisation de la continuité du trottoir route de PLOEMEUR*
- *Limitation de la vitesse rue de Guidel :*
- *Pose d'une barrière pompier Cruguellic*

d) Aménagement et/ou travaux demandés mais non réalisés

- Place près du magasin Proxi (enlèvement des encombrants)
- Mettre les parkings devant les bars les TAMARIS et LAGON en zone bleue (à la demande des commerçants)
- Revoir le type de plantations (plantes plus hautes) le long du Boulevard de l'Océan.
- Végétalisation ou mise en peinture du blockhaus
- Plantation à finaliser devant la résidence ER KLOZ
- Aménager l'accès au parking devant le salon de coiffure
- Clarifier la limite à 30 km/h
- Pose d'un panneau indicateur à l'entrée du Cruguellic
- Amiante ciment à l'air libre au Cruguellic dans 2 terrains privés (la mairie aurait envoyé une lettre aux propriétaires)
- Éclairage sur le chemin de l'Allée des Mouettes à Saint Adrien

Tous les items mentionnés ci-dessus ont été complétés oralement par le Secrétaire.

En complément, Julien Phillipe, notre Vice-Président, a présenté l'historique de l'AEP, sa création avec Mme Le Boulaire, ses combats pour sauvegarder la Butte de Beg Er Lann, maintenir une liaison routière Larmor/Guidel passant par Fort Bloqué et éviter une mise en sens unique de la circulation avec ses incidences sur les commerces, les problèmes de l'école R.G.Cadou, les relations difficiles avec les élus de quelque bord qu'ils soient ... En résumé, « *la vie à l'AEP n'est pas un long fleuve tranquille* ».

Rapport d'activités et bilan moral approuvés à l'unanimité

3 - PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER par Emmanuelle RAOUL, Trésorière adjointe (voir Annexe 1)

L'exécution de notre budget 2012 présente un important excédent de 652 € en raison de l'annulation de notre Animation du mois d'août (temps mauvais et vents trop forts) et donc de dépenses moins élevées que prévues (frais divers et cadeau pour la chorale). De plus, nous avons été destinataire d'un don de Julien Philippe de 176 €.

Cet excédent sera transféré sur le Livret Bleu qui avait été ponctionné de 300 € en Août en prévision de notre Animation. Nos réserves restent cependant d'un niveau convenable correspondant à une année de fonctionnement.

Pour l'établissement du Budget Prévisionnel 2013 il a été proposé de ***maintenir la cotisation à 12 €*** et de prévoir le financement d'une Journée des voisins au mois de Juin. De plus, comme l'an passé, nous intégrons les coûts du Repas annuel qui aura lieu en Février, en recettes et dépenses de même montant.

Bilan financier, budget prévisionnel et montant de la cotisation ont été approuvés à l'unanimité.

4 - ELECTION DU TIERS SORTANT

Sont réélus à l'unanimité le tiers sortant **Jean-Claude Baran, Eliane Hémerly, Raymonde Follotec et Pierre Gourvitz** ainsi que une nouvelle membre **Martine Plunian**. Le CA sera donc complet à 12 membres.

5 - QUESTIONS/ REPONSES

Quatre sujets ont été abordés en fin d'AG mais la discussion a porté essentiellement sur le Pylône et ses incidences.

- Explication de l'appellation « Nds » : « zone destinée à être protégée en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leurs intérêts ...esthétiques, historiques ou écologiques » et où sont interdites toutes constructions, tous travaux publics ou privés, toutes antennes, pylônes et clôtures, ainsi que le camping ou caravanage ...
- Les réverbères tagués sur la Place des Goémoniers : pourraient-ils être nettoyés ?
- La balise placée près du Rond-point de Kéragan a été appréciée de façon unanime : pourrait-elle être conservée de façon permanente à cet endroit ?
- L'emplacement du Pylône Orange en plein cœur de fort Bloqué inquiète très sérieusement les riverains : Est-il en fonctionnement et quelle est sa puissance ? Une adhérente nous informe que Bruxelles préparerait une norme pour limiter dans un premier temps la puissance à 0,6 volt/mètre et à plus long terme 0,2. D'où l'importance de connaître la puissance mise en service. L'assemblée demande au Bureau de poursuivre son action dans ce domaine et surtout d'obtenir une Réunion publique d'information. Est-il possible de prévoir une pétition contre cette installation avec d'autres associations de Ploemeur ?

Président

Secrétaire

Joseph Le STRAT

Pierre GOURVITZ